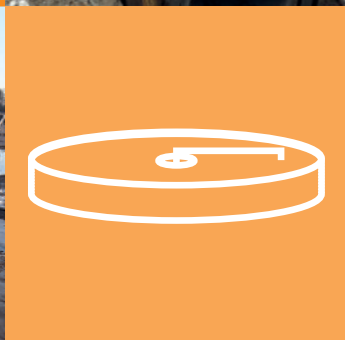
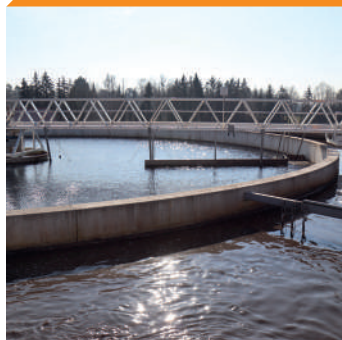
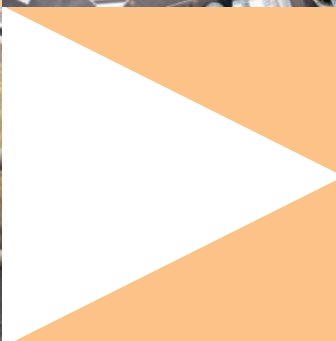
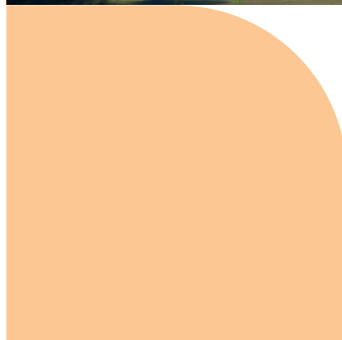


TERRITOIRE NORD

PÉRIMÈTRE DE RÉGION DE BRUMATH





VOTRE COMMISSION LOCALE

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE LA REGION DE BRUMATH

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/01/2017

Membre du SDEA depuis : 08/04/1999

Nombre de communes : 10

Nombre de délégués : 13

Vos usagers

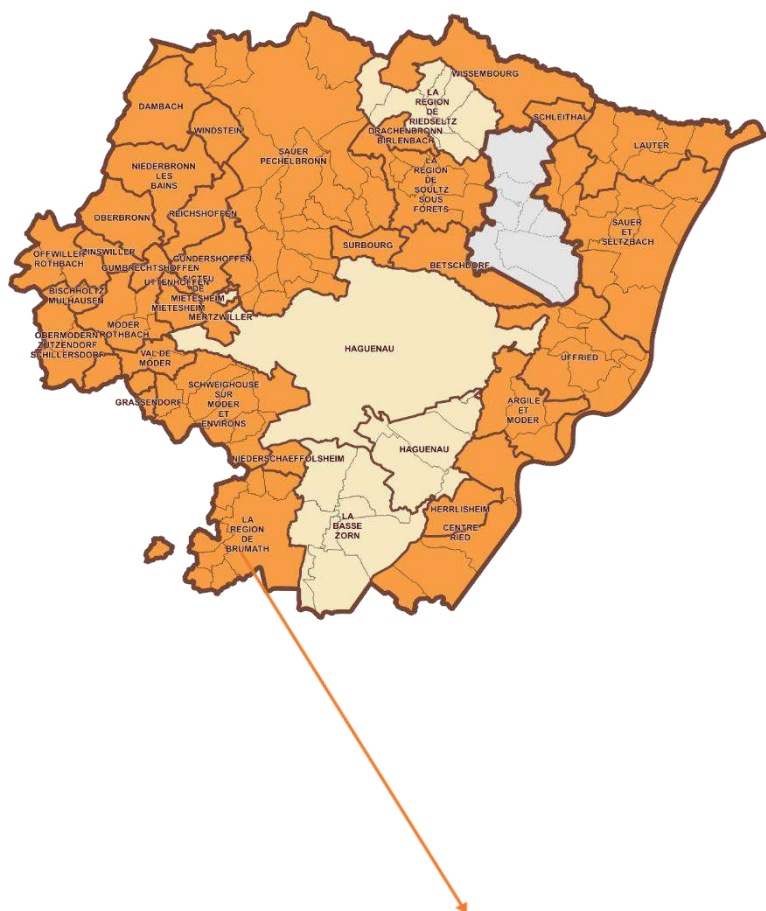
- 4 648 abonnés
- 16 525 habitants desservis

Vos volumes

- 755 019 m³ assainis
- 162 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Haguenau



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Eric JEUCH

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 2 stations d'épuration
- 20 bassins d'orage (+13 strictement d'eaux pluviales)
- 47 déversoirs d'orage
- 19 stations de pompage
- 93,172 km de réseaux communaux
- 14,04 km de réseaux intercommunaux
- 2837 bouches d'égout

CAPACITE

	m ³ /jour	Equiv-hab
Brumath	9 315	21 000
Olwisheim	2 765	5 200

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	93	106	106
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99,1 %

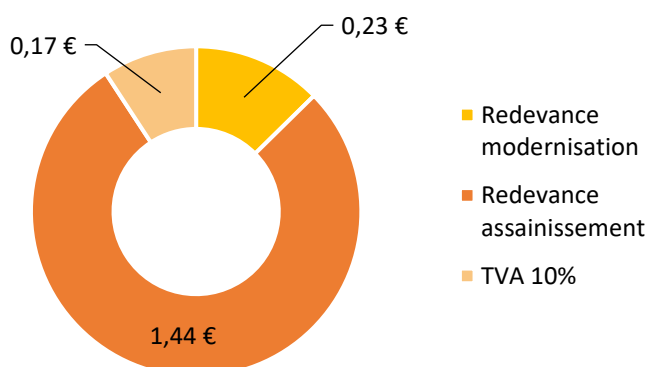
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

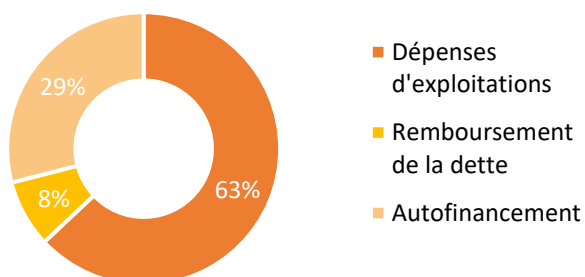
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 34,5 € HT/an
- Part variable : 1,15 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,44 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,84 € TTC par m³ pour 120 m³

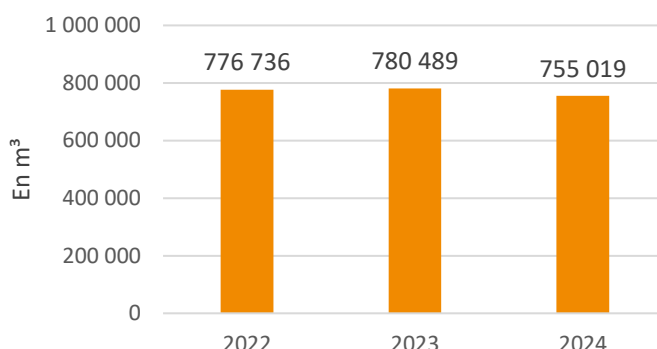
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



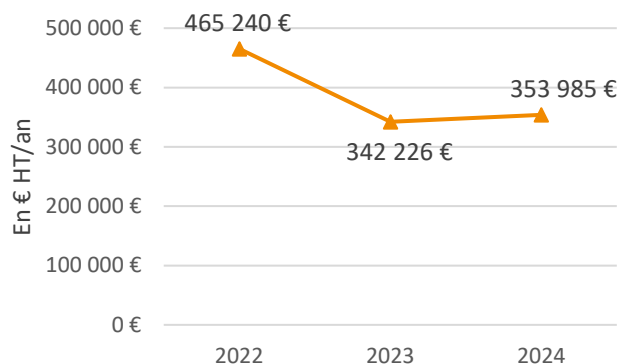
Affectation pour 100 € de recette



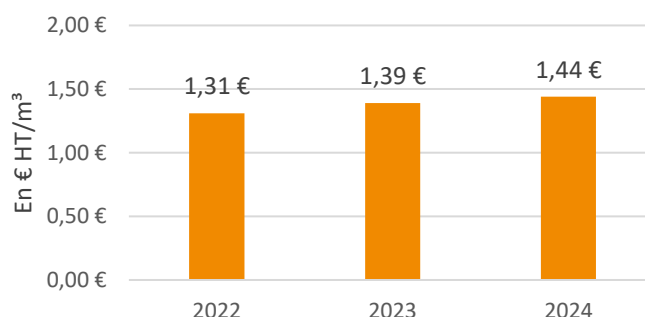
Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Montant des investissements



Evolution des tarifs de l'assainissement



La section de fonctionnement affiche un résultat en hausse par rapport à 2023 et permet de dégager 480 494 € d'autofinancement.

Cet autofinancement a permis de financer les investissements réalisés en 2024 (353 985 €), sans recours à l'emprunt.

Le résultat global d'exercice, en hausse par rapport à 2023, s'élève à 2 269 643 €.

La charge de la dette représente un capital restant dû de 480 766 € à fin 2024 et une durée d'extinction de 1 année.

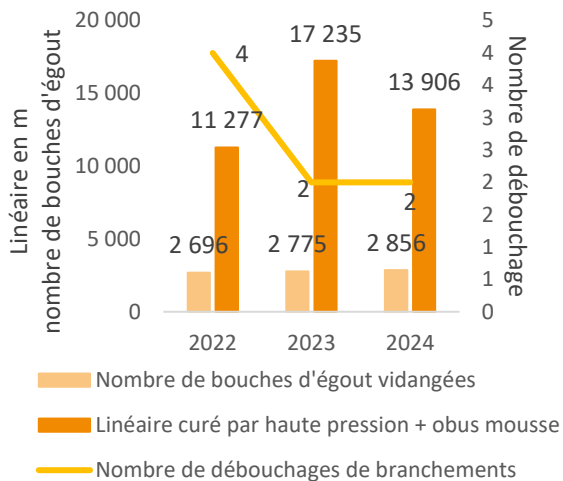
Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,1 an	1,1 an	1 an
Capital restant dû	749 587 €	606 562 €	480 521 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,64 %	3,09 %	2,51 %
Montant des actions de solidarité	0,001 €/m ³	0,002 €/m ³	0,004 €/m ³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

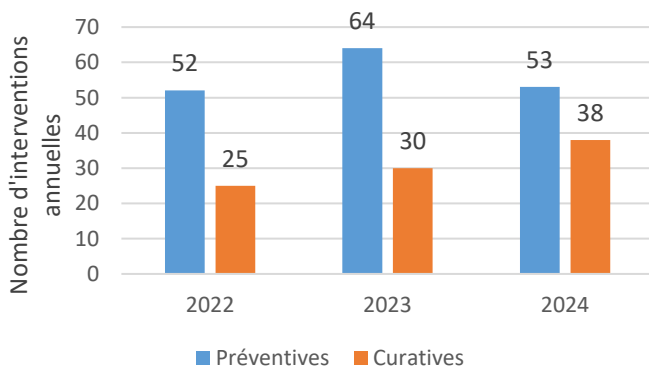
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



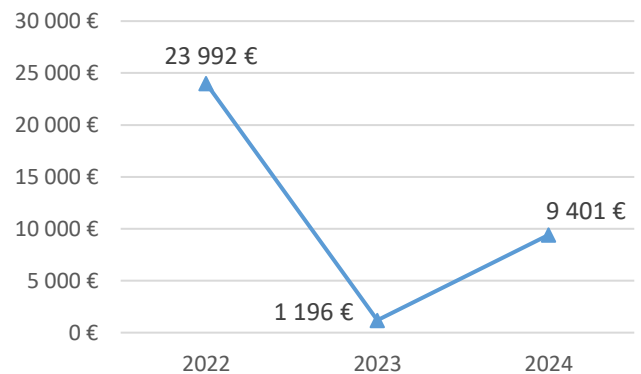
CHIFFRES CLÉS

- **268** tonnes de sables extraits du réseau
- **13,91** km de réseaux curés
- **14,84** % taux de curage
- **19** nettoyages de stations de pompage
- **2856** bouches d'égout vidangées
- **2** débouchages de branchement
- **18** surverses équipées en autosurveillance

➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4	4	4
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100

Exploitation des réseaux et stations de pompage

Il n'y a pas de commentaire particulier en ce qui concerne le fonctionnement des ouvrages de pompage d'eaux usées.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2022	2023	2024
Domestiques	27	21	23
Assimilables Domestiques	0	1	0
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	27	22	23

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX**Autorisation et charges rejetées**

8 Industriels dont 4 (*) conventionnés avec le SDEA

Industriels

4 industriels conventionnés sont raccordés aux stations de Brumath (EPSAN, Kauffer's) et Olwisheim (Colin PALC, René Meyer). S'y ajoutent l'imprimerie LEZARD GRAPHIQUE à Brumath, l'EARL de l'ancien Moulin à Mittelschaeffolsheim, Total énergies à Brumath, et SARDI (traitement de déchets) qui disposent d'une autorisation simple.

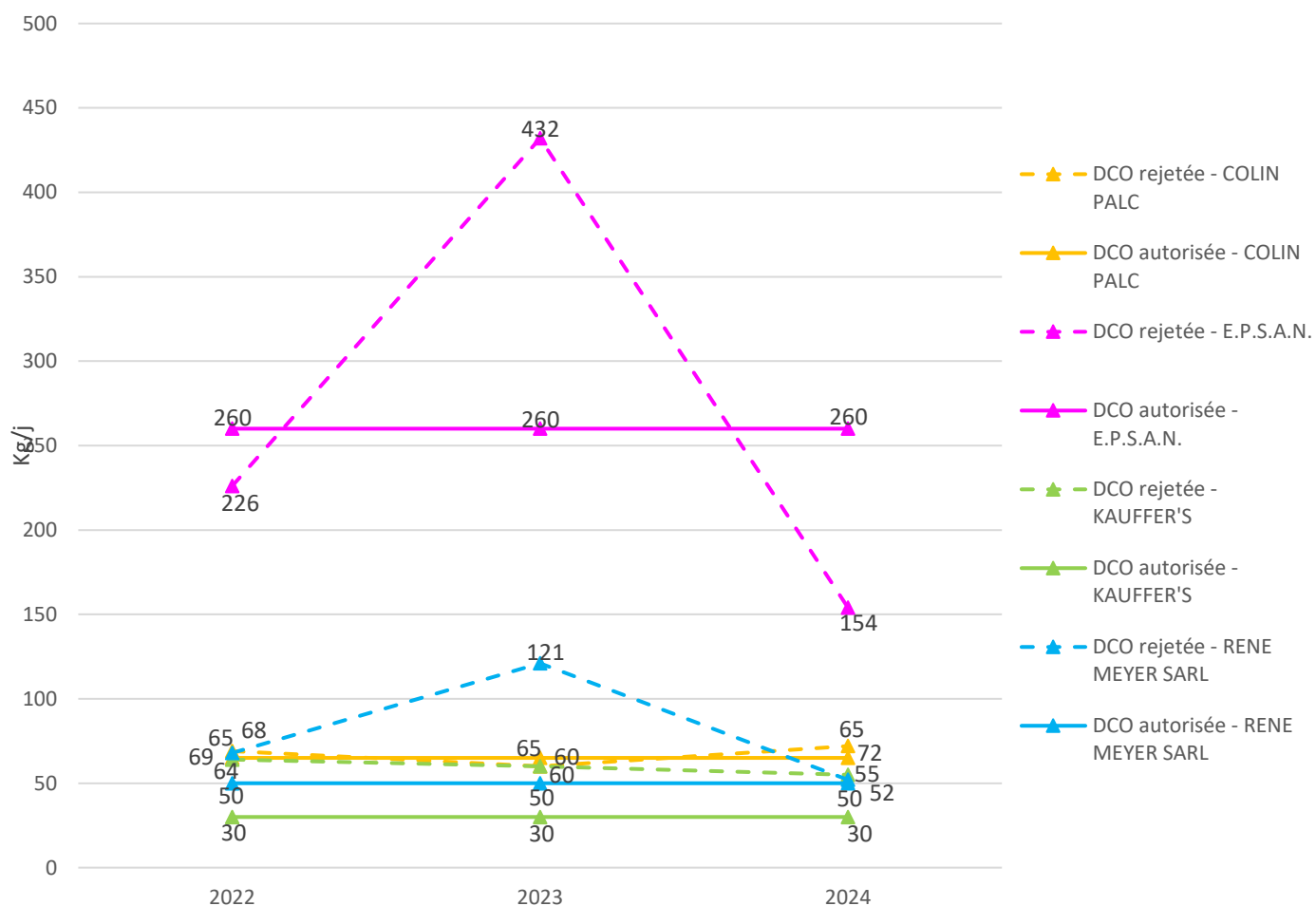
KAUFFER'S à BRUMATH Kauffer's produit différents plats surgelés préparés à destination des grandes surfaces. Elle rejette toutefois un volume significativement supérieur à son autorisation, ainsi que des matières en suspension en dépassement de son autorisation, sans impact toutefois sur la station d'épuration.

Elle a représenté environ 500 équivalents habitants en 2024. Le puits raccordé au réseau a été déconnecté début 2022, ce qui a permis une normalisation des rejets. L'autorisation de rejet de l'entreprise a, en tout cas, vocation à être renouvelée, étant arrivée à échéance, sur la base des travaux réalisés. Les documents sont en cours de révision pour signature, le cas échéant par arrêté unilatéral en l'absence de réponse de l'entreprise.

L'EPSAN à BRUMATH L'EPSAN est un hôpital psychiatrique qui rejette des eaux issues de sa blanchisserie et de l'exploitation des unités de soins et services associés. La convention de rejet de l'hôpital a été réévaluée pour mieux correspondre à ses rejets. Il a représenté, en 2024, environ 1500 équivalents-habitants, en forte baisse et dans les clous de l'autorisation. L'EPSAN rejette encore toutefois beaucoup d'eaux pluviales au réseau unitaire ; un point sera fait sur le sujet en vue de dé raccorder au maximum les eaux pluviales de l'établissement.

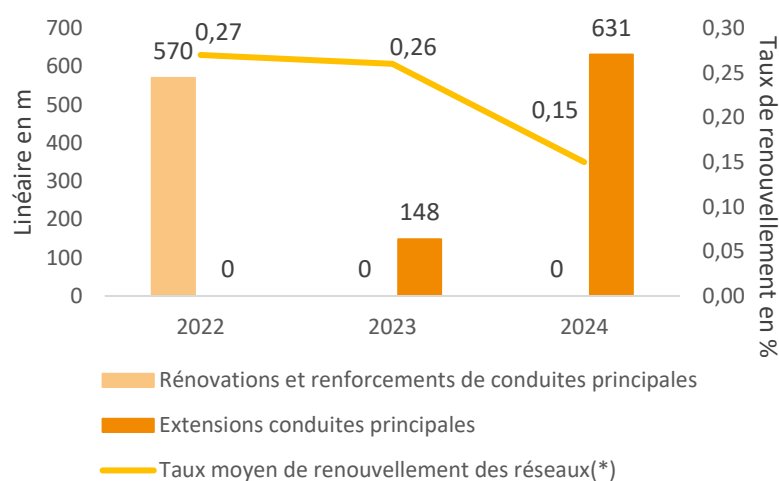
COLIN PALC à WINGERSHEIM-LES-QUATRE-BANS (Wingersheim) La société Colin produit et conditionne des épices et assaisonnements. L'entreprise a des difficultés à respecter son autorisation, avec de fortes variations de charge. Des modifications de process internes ont été décidées (abandon d'activités de friture, déplacement et changement de machines, nouveau hall) et permettront une réduction de la pollution émise (700 équivalents habitants en moyenne). L'autorisation de l'entreprise sera revue, étant arrivée à échéance.

RENE MEYER à WINGERSHEIM-LES-QUATRE-BANS (Mittelhausen) L'abattoir René Meyer a représenté en 2024 environ 500 équivalents habitants, en léger dépassement de son autorisation. L'entreprise a réalisé une mise aux normes de son process, avec le soutien de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'opération collective mais présente encore des variations de charge significatives. L'autorisation de l'entreprise sera revue, étant arrivée à échéance.



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages**Ouvrages :**

- Brumath rue Basse : Remplacement de l'IHM,
- Brumath chemin rural Hoerterweg : Réparation de la pompe 23,
- Kriegsheim Grand rue : réparation de la tuyauterie,
- Bernolsheim rue des Vignes : Réparation de la pompe 1.

Réseaux :

- Pose de 562 ml de collecteurs en extension du réseau de la Rue des Jardins et de 6 ml de collecteurs en extension du réseau Allée des Charmes, à Olwisheim ;
- Pose de 63 ml de collecteurs en extension du réseau Rue de Berstett à Mittelschaeffolsheim.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales.

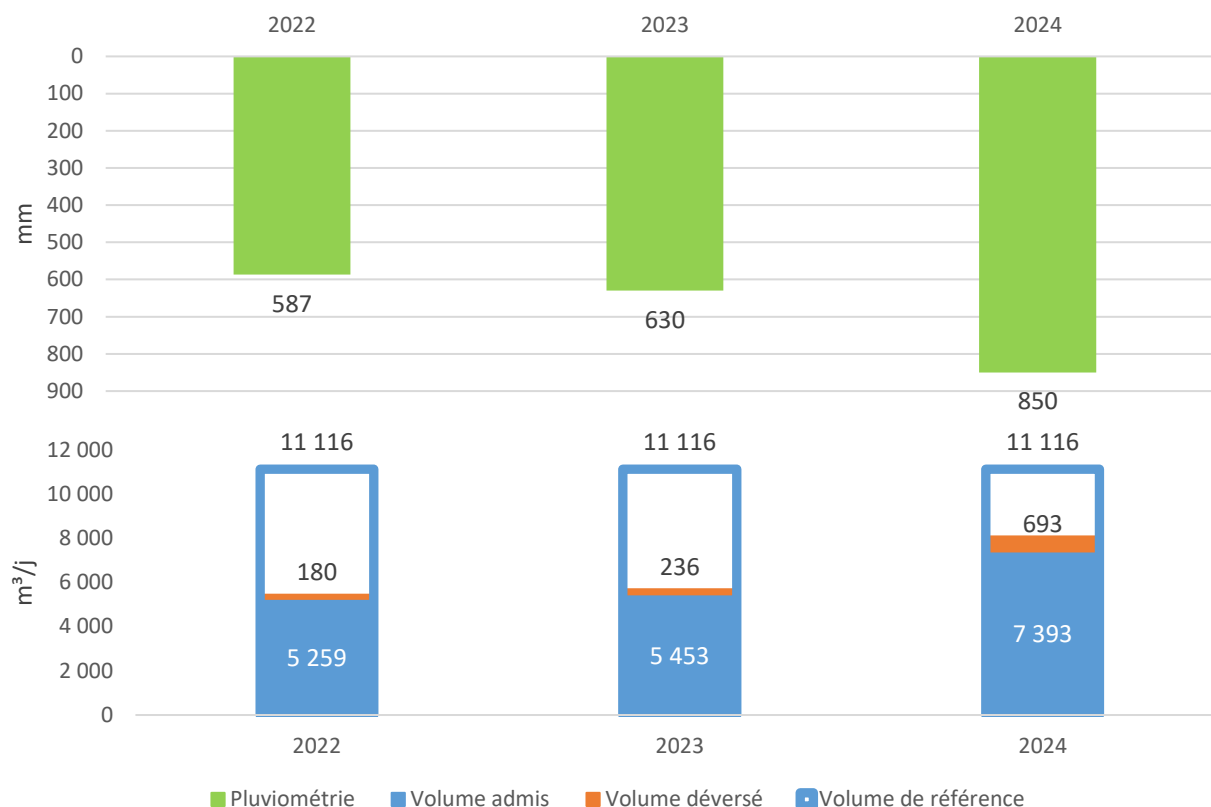
Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries.

Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

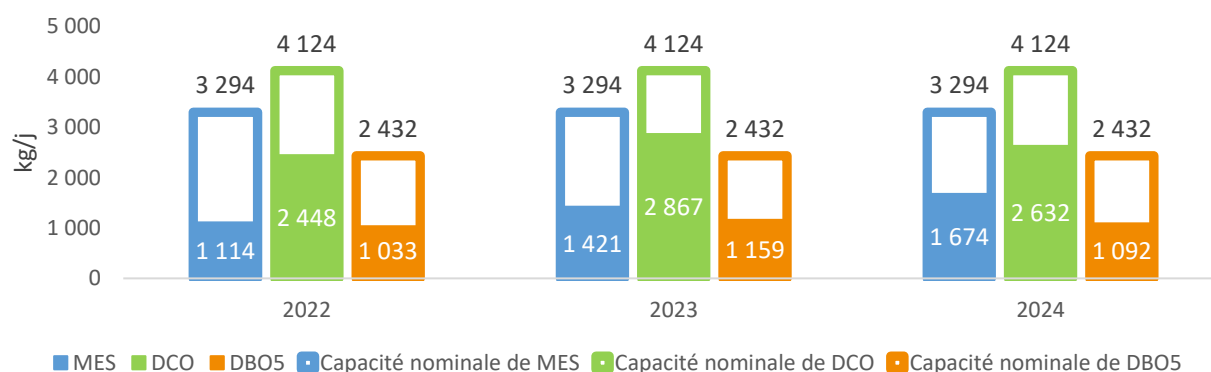
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **91 %** de la valeur nominale, contre **85 %** pour la charge organique.



Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Brumath	91 %	89 %	100 %
Olwisheim	93 %	71 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Brumath	22	22	100 %	325388
Olwisheim	14	12	86 %	86095
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		97 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2022	2023	2024
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	100 %	100 %	97 %



Conformité du système de collecte

Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Brumath						
DO 1001 - Rue de Krautwiller - BRUMATH	6 566	12 269	20 366	5 928	15 632	12 152
DO 19001 - Rue de l'Abattoir - BRUMATH	12	0	0	371	3 260	1 214
DO 2001 - Rue de Krautwiller - BRUMATH	132	698	1 555	344	2 921	1 130
DO 23001 - Chem. rur. dit Hoerterweg - BRUMATH	0	0	0	0	0	0
DO 24001 - Rue Basse - BRUMATH	0	0	0	4 406	10 206	7 306
DO 3001 - Rue de la Rivière - BRUMATH	6 515	8 818	5 440	5 175	10 400	7 270
DO 4001 - Rue de l'Angle - BRUMATH	496	1 269	420	5 395	6 955	2 907
DO 5001 - Rue des Roses - BRUMATH	8 815	13 485	7 809	13 877	32 262	15 250
DO 6001 - Rue de la Zorn - BRUMATH	0	0	0	0	615	615
DO 7001 - Rue du Gal Stoskopf - BRUMATH	2 886	1 808	329	110	4 164	1 859
DO 8001 - Avenue de Strasbourg - BRUMATH	94 610	54 375	43 116	34 239	18 491	48 966
Volume total déversé (m³) A1	120 032	92 722	79 035	69 845	104 906	93 308
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	1 491 335	1 810 024	1 556 318	1 630 863	2 272 812	1 752 270
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	7,4	4,9	4,8	4,1	4,4	5,1
						NON CONFORME
Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Olwisheim						
DO 1001 - Rue de la Rivière - OLWISHEIM	35	11	0	0	424	157
DO 1001 - Rue d'Olwisheim - MITTELSCHAEFFOLSHEIM	763	12 562	12 326	13 274	23 419	12 469
DO 2001 - Chem. exploit./Engesstatt - BILWISHEIM	1 994	8 450	6 109	12 429	15 646	8 926
DO 2001 - Rue du Moulin - OLWISHEIM	814	679	1 758	629	12 093	3 195
DO 3001 - Int. rue Muehlfeld-imp. Mühlbach - OLWISHEIM	81	845	588	0	372	472
DO 9001 - Rue du Canal avant REF - DONNENHEIM	9 821	35 688	19 848	26 777	37 158	25 858
DO 9001 - ST REF chem. exploit. - BILWISHEIM	1 265	2 793	4 340	3 063	4 347	3 162
Volume total déversé (m³) A1	14 773	61 028	44 969	56 172	93 459	54 080
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	400 695	583 838	428 831	445 457	686 980	509 160
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	3,6	9,5	9,5	11,2	12	9,2
						NON CONFORME

ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme

Bilan de fonctionnement et Travaux

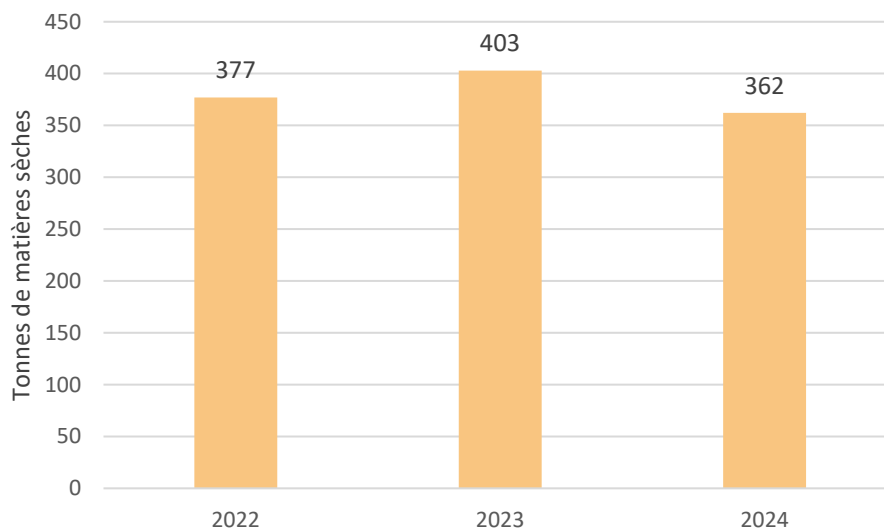
Les performances de la station de Brumath ont permis de respecter les exigences réglementaires de la Directive Européenne, de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 et de l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet.

Pour Olwisheim 2 bilans non-conforme sur les 25 réalisés, ces non-conformités sont liées aux surverses (106 jours de surverses en 2024, soit 11,1 % du volume total collecté).

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



À noter

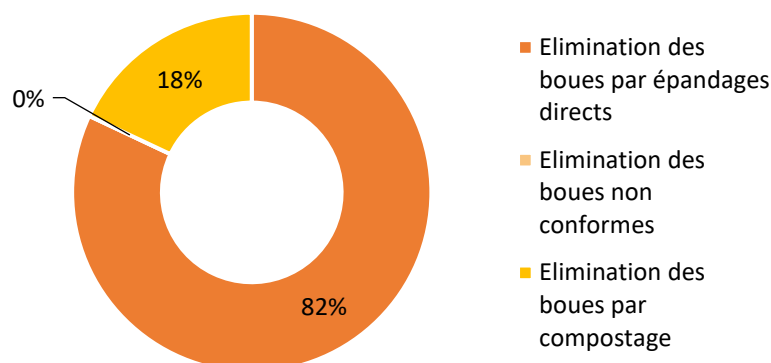
Pour la station d'épuration de Brumath, la filière d'élimination des boues est la valorisation agricole locale après séchage et déshydratation des boues.

Six exploitations agricoles ont mis à disposition 96 hectares pour épandre les 293 tonnes de boues séchées.

Pour la station d'épuration d'Olwisheim, 61 tonnes de matières sèches ont été évacuées et mises en compostage externalisé dans le cadre d'un marché public. Cela correspond à la vidange de deux lits plantés de roseaux.

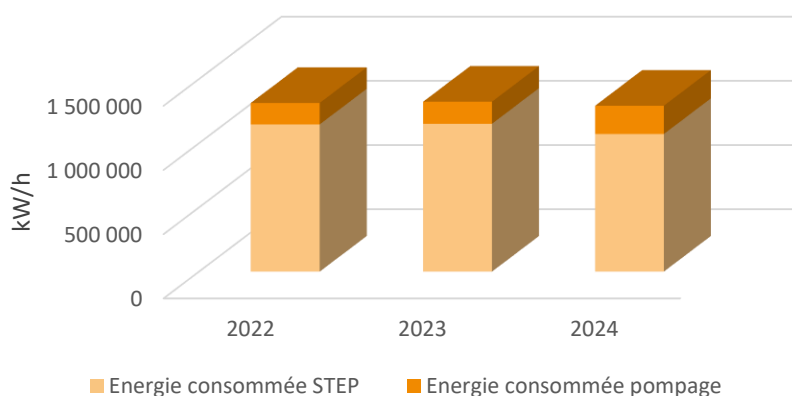
Les analyses réalisées ont permis de s'assurer que les teneurs en éléments traces métalliques et en composés-traces organiques étaient inférieures aux valeurs limites réglementaires pour les deux stations.

➤ Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION (STEP)



À noter

La consommation d'énergie électrique est en hausse sur les postes pompages, conséquence d'une année 2024 très pluvieuse.

Pour la station d'épuration la consommation est en baisse car les charges entrantes sont plus faibles que les années précédentes.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

En 2024, une étude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales a été lancée sur le périmètre de la Région de Brumath. Cette étude a pour but d'analyser le potentiel de déraccordement des zones imperméabilisées du périmètre et de préciser les modalités d'application d'une gestion alternative des eaux de pluie en illustrant ces principes sur des sites déterminés en accord avec les communes.

En 2024, une première rencontre avec les communes et le bureau d'études a eu lieu afin de lancer l'étude et d'effectuer une première analyse du contexte environnemental. Cette étape a été suivie de visites de terrain du bureau d'études avec chaque commune concernée par l'étude. Cette étude sera poursuivie en 2025 avec des visites de terrain, la mise en place des cartes précisant le potentiel de déraccordement et l'analyse détaillée de sites pilotes.

Concernant le déraccordement des eaux pluviales de l'EPSAN, une première rencontre a eu lieu avec les services techniques et des enquêtes de terrain ont été menées sur les réseaux à proximité.

En 2025, le SDEA accompagnera l'EPSAN dans la recherche de financement pour la mise en œuvre d'une solution technique de déraccordement des eaux pluviales.

AUTRES INFORMATIONS

En prolongement de la campagne de recherche de substances dangereuses dans les eaux brutes et dans les eaux usées de la station d'épuration de Brumath effectuée en 2022/2023, le diagnostic amont complémentaire sera finalisé au courant de l'année 2025.

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux. En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- > Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- > Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.

**Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !**

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	16 525
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	8
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	362 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	1,84 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,1 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	106
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,004 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,15 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	97 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	2,51 %
P258.1	Taux de réclamations	0,06 ‰

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024